



BILAN d'ACTIVITÉS

Année 2020

SOMMAIRE

	Pages
LES MISSIONS DE L’AFFIC CRIA 37	3
❖ ACCUEILLIR ET INFORMER :	
A. CENTRE DE BILANS DE COMPETENCES DE BASE – APPUI A L’ORIENTATION	4
I. Profils linguistiques	
1. Le public francophone	7
2. Le public allophone	10
II. Regards posés sur...	
1. Tours Métropole	11
2. Les Quartiers prioritaires du Contrat de Ville	
3. Focus sur le public BPI/réfugié	12
III. Plateforme dématérialisée	15
B. ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES	16
C. CENTRE D’EXAMENS	18
❖ PROFESSIONNALISER LES ACTEURS :	
OUTILLER ET SOUTENIR LES ACTEURS DE L’ACCOMPAGNEMENT - CENTRE RESSOURCES ET DE FORMATIONS	21
A. CAPITALISATION, PRODUCTION ET DIFFUSION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PEDAGOGIQUES	21
B. SENSIBILISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS	22
❖ METTRE EN RESEAU, COORDONNER ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS	23

LES MISSIONS de l’AFFIC CRIA 37

L’AFFIC CRIA 37, Centre Ressources et Information pour le développement des compétences de base en Indre-et-Loire, est un espace d’Information et d’animation sur les questions d’apprentissage et de maîtrise des savoirs initiaux. Intervenant d’abord en prévention et lutte contre l’illettrisme, son action est désormais étendue à l’ensemble des problématiques linguistiques : alphabétisation et Français Langue Etrangère.

L’association s’inscrit dans un réseau décliné à l’échelon national, régional et interdépartemental :

- Les 6 CRIAs de la Région Centre Val de Loire travaillent avec le Chargé de mission régional de l’ANLCL et animateur du Lieu Ressource Illettrisme du GIP ALFA CENTRE pour mettre en œuvre le Plan Régional de Lutte contre l’Illettrisme (PRLCI). L’Union Régionale des CRIAs de la Région Centre-Val de Loire (URCRIAC) créée en 2015 assure une représentation unique et coordonnée des CRIAs auprès du Conseil Régional. Une partie des actions départementales découle de cette action régionale.
- Nous sommes partenaire associé de l’accord départemental de partenariat Préfecture – OFII – Pôle-emploi en faveur de l’insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants (déclinaison de l’accord cadre national du 24 novembre 2016).

Nos missions définies dans ces cadres s’articulent autour de 3 grands principes :

- **ACCUEILLIR et INFORMER** toute personne cherchant de l’aide, des renseignements sur les questions d’apprentissage et de maîtrise des savoirs initiaux (professionnel, bénévole, ou personne concernée) ; favoriser l’accès aux apprentissages de base et l’amélioration de la maîtrise de la langue pour toute personne, francophone ou allophone, en venant en appui à son orientation vers la réponse la plus appropriée à ses besoins ;
- **OUTILLER et SOUTENIR** les acteurs de l’action sociale, l’insertion, l’emploi, la formation et l’orientation pour les appuyer dans leurs missions respectives et contribuer à leur professionnalisation : mettre à leur disposition un fonds de ressources documentaires diversifié et actualisé (ouvrages, outils et supports pédagogiques), proposer des actions de sensibilisation et de formation sur ces thématiques adaptées à leurs réalités professionnelles ;
- **METTRE EN RESEAU, COORDONNER et DEVELOPPER LES PARTENARIATS** entre ces acteurs pour améliorer et développer la mise en œuvre de projets, actions et dispositifs permettant de répondre aux besoins des publics : capitaliser et mutualiser les bonnes pratiques, accompagner les organismes de formation à la création de parcours de progression linguistique efficaces pour l’accès à l’emploi et/ou la formation, rendre lisible l’offre de formation existante, faire émerger les besoins non-couverts et les faire remonter aux financeurs pour mettre en place des réponses sur les territoires (cartographie départementale).

ACCUEILLIR et INFORMER : ACCOMPAGNEMENT et CONSEILS POUR L'ACCES DES PUBLICS AUX APPRENTISSAGES INITIAUX

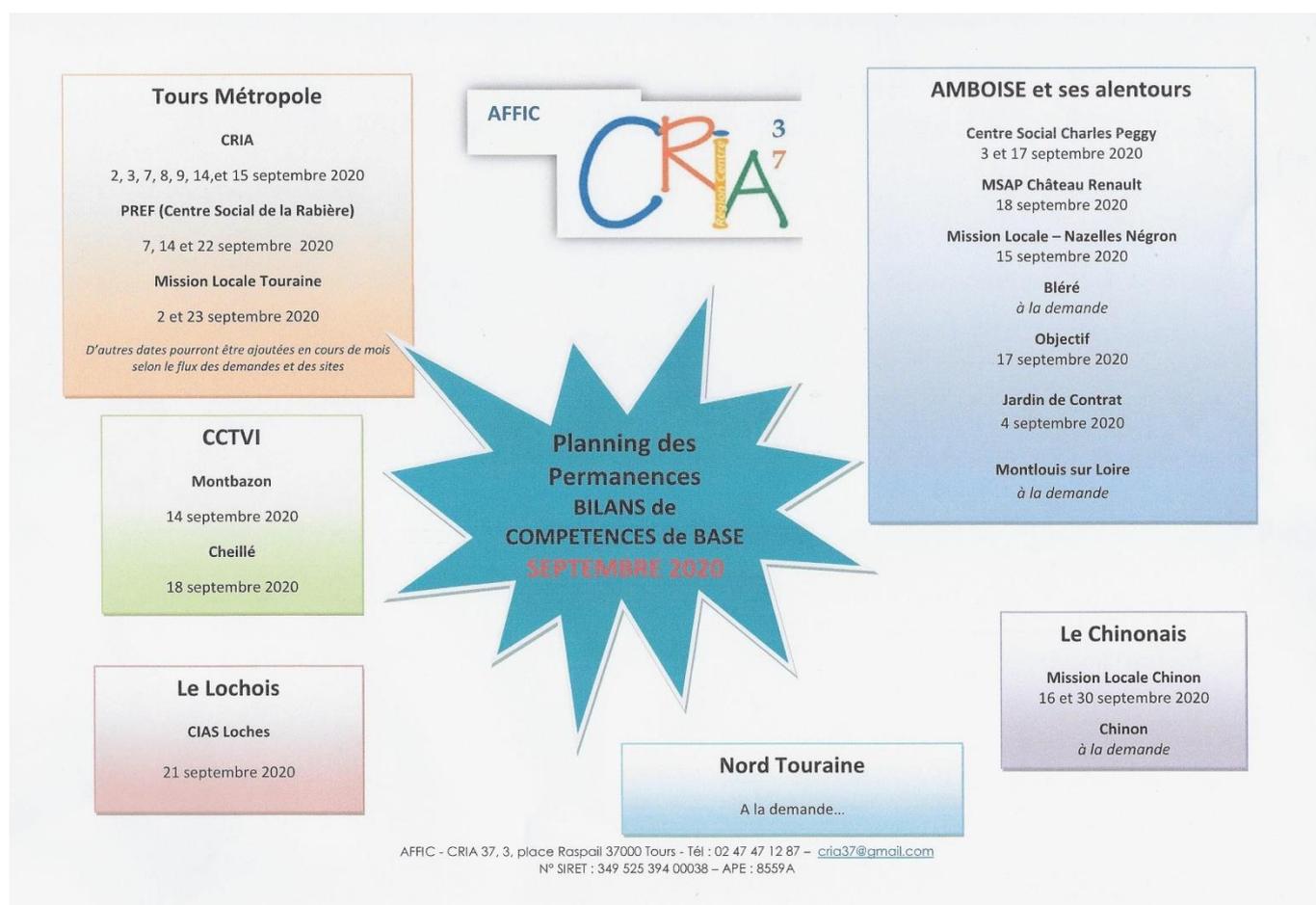
A. CENTRE DE BILANS DE COMPETENCES DE BASE – APPUI A L'ORIENTATION

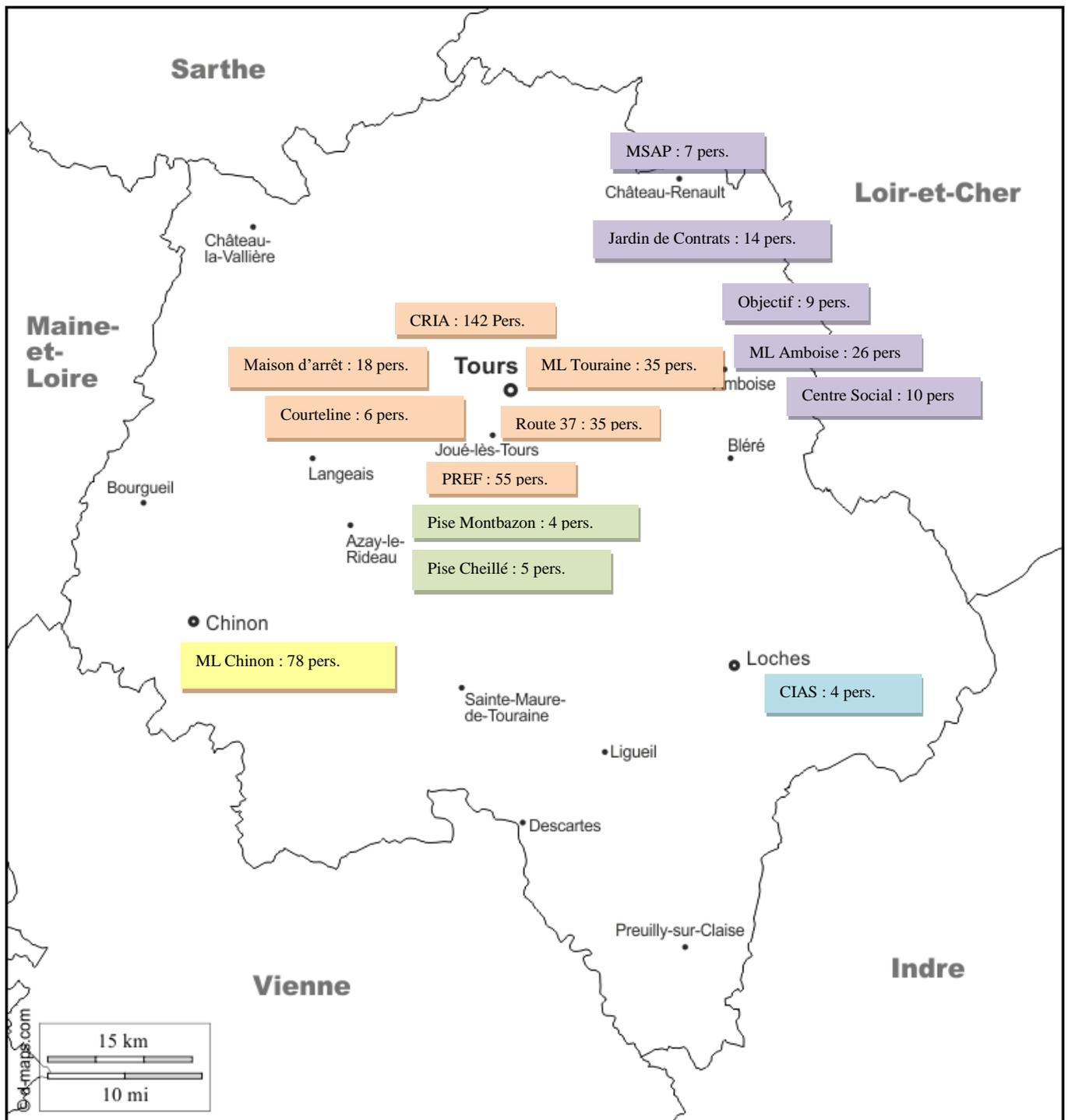
Sur prescription de nos partenaires, nous recevons toute personne ayant besoin de faire le point sur ses acquis et ses besoins dans le domaine des apprentissages et de la maîtrise des savoirs initiaux.

Nous effectuons avec elle un bilan de ses compétences de base / Positionnement Linguistique, à l'issue duquel nous pouvons proposer une orientation vers l'organisme le plus approprié à ses besoins et ses projets. Nous renvoyons cette proposition au prescripteur de son bilan et à la structure concernée ou à l'organisme de formation sollicité, afin qu'elle soit partagée par les acteurs de son accompagnement. Ce même processus peut être réalisé en sortie de formation pour effectuer un suivi du parcours.

L'objectif est de venir en appui aux conseillers et référents socioprofessionnels accompagnant ces publics afin de faciliter la construction de parcours pour leur insertion, l'accès à l'emploi et/ou à la formation professionnelle.

Ces bilans se déroulent sur rendez-vous dans nos locaux, et nous effectuons des permanences au sein de diverses structures sur l'ensemble du territoire départemental : ce travail de proximité permet de développer des partenariats renforcés avec les acteurs de l'accompagnement qui sont plus à même de tenir compte de cette problématique dans leurs pratiques professionnelles.





NOMBRE DE PERMANENCES / PERMANENCES ANNULÉES CONFINEMENT 1 :

<p>TOURS Métropole</p> <ul style="list-style-type: none"> *CRIA : 81 (44 annulées) *Point Relais Emploi Formation (PREF) : 34 (11 annulées) *Mission Locale Touraine : 12 (6 annulées) *Maison d'Arrêt : 12 (3 annulées) *Route 37 : 10 *Courteline : 2 	<p>Communauté de Commune du Val de l'Indre</p> <ul style="list-style-type: none"> *PISE Montbazou 10 (3 annulées) *PISE Cheillé 10 (3 annulées) 	<p>Bassin d'Amboise</p> <ul style="list-style-type: none"> *Centre Socio-culturel Charles Peguy : 19 (5 annulées) *Objectif : 10 (5 annulées) *Jardin de Contrats: 11 (4 annulées) *MSAP Château Renault : 3 (1 annulée) *Mission Locale Amboise : 6 (3 annulées) 	<p>Le Chinonais</p> <ul style="list-style-type: none"> *Mission Locale du Chinonais : 13 (4 annulées) 	<p>Le Lochois</p> <ul style="list-style-type: none"> *CIAS Loches : 11 (4 annulées)
--	--	---	---	---

Quelques exemples de partenariats :

En 2020, 21 permanences ont été réalisées au sein du PREF et 11 permanences ont dû être annulées durant le 1^{er} confinement.

Le travail fait en partenariat avec les opérateurs Jocondiens permet de réaliser des orientations pertinentes vers les organismes de formation, d'évaluer précisément les niveaux des personnes, de construire des réponses pour l'apprentissage des savoirs de base, de repérer et de quantifier ces besoins. L'objectif essentiel de cette "boîte à outils" est d'inscrire les personnes dans un parcours de formation adapté, en utilisant tous les dispositifs existants sur Joué-lès-Tours mais également sur toute la Métropole tourangelle.

Ainsi 108 personnes ont été positionnées sur ces permanences (toutes les personnes ayant eu des rendez-vous pendant le confinement se sont vues proposer un nouveau créneau à la reprise des activités entre juillet et début septembre)

55 personnes se sont présentées : 27 femmes et 28 hommes quand 53 personnes ont été absentes. Ce fort taux d'absentéisme s'explique entre autre par la crise sanitaire dans la mesure où la peur de contracter la COVID 19 était très présente.

Ce constat est assez général sur l'ensemble du territoire jusqu'à octobre. Peut-être le temps nécessaire pour que chacun prenne ses marques et constate que les gestes barrières étaient bien installés ?

Nous réalisons également des Bilans d'orientation pour des chantiers d'insertion qui font appel au CRIA afin de renforcer l'accompagnement professionnel de leurs salariés. Ainsi, 10 permanences ont été assurées au sein des chantiers d'insertion OBJECTIF et JARDINS DE CONTRAT (4 de moins que l'an passé), ce qui représente 23 personnes rencontrées et orientées sur des dispositifs FLE et VISA ou Ateliers Savoirs de Base.

Dans le cadre de notre partenariat avec PISE, un nouveau site a été proposé en 2020. En effet, intervenant de longue date sur Montbazou, il nous a semblé important de proposer le service sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Nous sommes donc accueillis depuis décembre 2019 dans la nouvelle antenne de PISE à Cheillé. Les orientations restent constantes ce qui est intéressant car malgré la difficulté d'accompagnement du fait de la crise sanitaire, les orientations se sont faites, notamment sur le nouveau lieu de rencontre.

Focus COVID :

Un absentéisme important - mais assez caractéristique - est constaté cette année sur l'ensemble du territoire. Depuis 2/3 ans le taux d'absentéisme étaient plutôt aux alentours de 30% quand il atteint parfois 50% cette année. Toutes les personnes prévues sur les confinements ont été contactées et reportées. La reprise d'activité générale recommence vraiment depuis septembre avec une activité dense pour nous depuis janvier 2021.

Enfin, nous avons pris l'habitude d'organiser des « grandes » informations collectives sur des territoires stratégiques (Tours, Amboise et Chinon).

Il y a un double objectif pour ces rencontres :

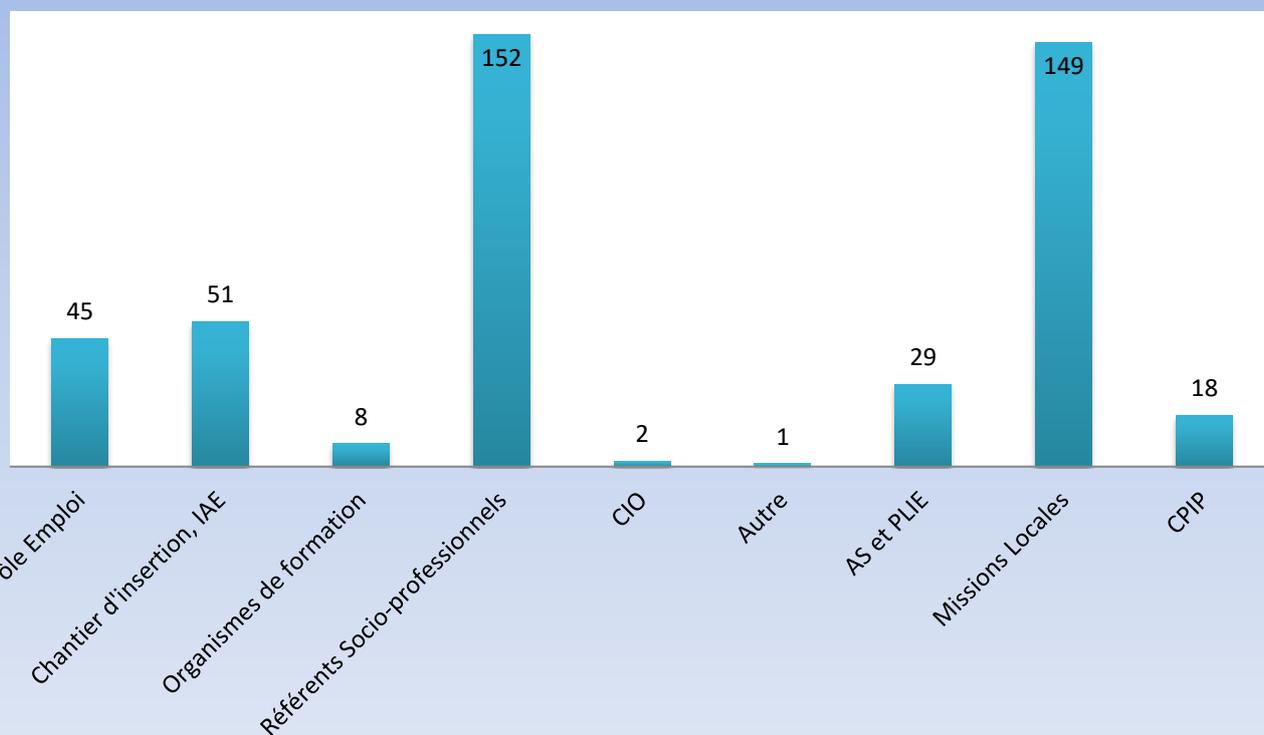
- Faire en sorte que les opérateurs se rencontrent, et travaillent à proposer une offre complémentaire des actions linguistiques d'un territoire
- Permettre au public en recherche de formation de se voir proposer une action de formation sur des périodes stratégiques : démarrage d'actions de date à date de plusieurs opérateurs sur une même période – septembre par exemple.

Ces actions pouvant rassembler jusqu'à 5 à 6 organismes et 80 candidats, nous n'avons pas pu les organiser cette année du fait du protocole sanitaire.

- Cependant, Résoudre, l'UFCV nous ont sollicité ponctuellement pour leurs actions sur Tours et sur Amboise. L'idée de ce partenariat reste notre volonté d'inscrire les personnes dans un parcours de formation. Notre présence permet ainsi de proposer une formation à tous lorsque l'action proposée par l'organisme de formation ne correspond pas au besoin de la personne.

PRESCRIPTIONS : 455 personnes reçues en 2020 pour la réalisation d'un Bilan de Compétences de Base

■ Nombre d'orientations



I. PROFILS LINGUISTIQUES

Parmi les **455 personnes** rencontrées, nous distinguons deux catégories de publics : francophone et allophone, réparties comme suit :

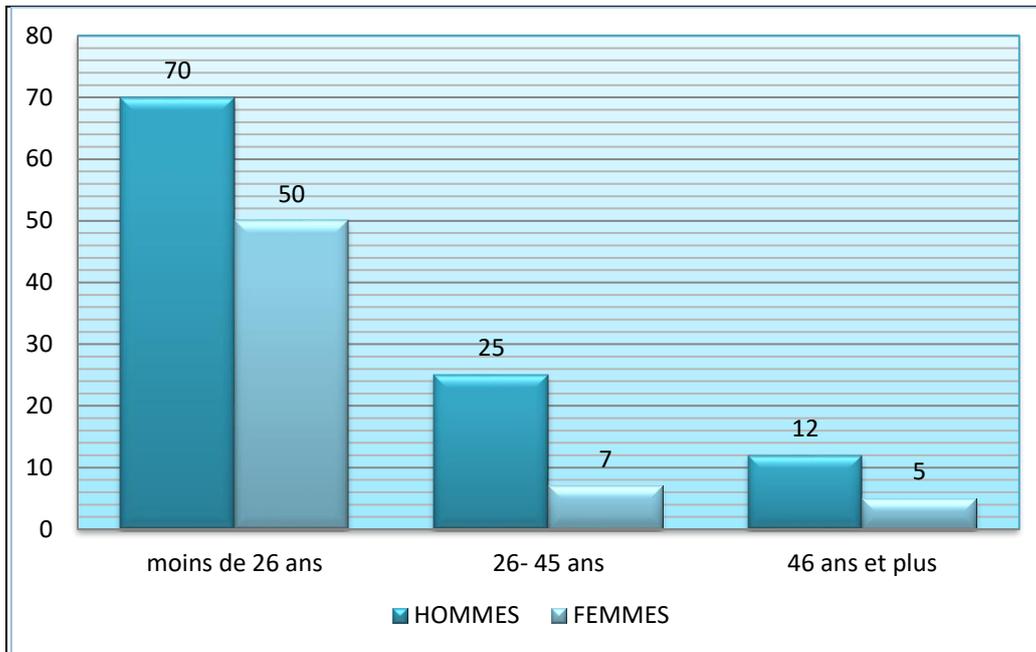
1. Le public francophone : scolarisé en langue française

169 personnes, 62 femmes et 107 hommes, ont été orientées sur des dispositifs dédiés tels que les Ateliers de Formation de Base menés par Entraide et Solidarités.

Ce public francophone représente **37.1%** des personnes reçues. Ce pourcentage est en légère augmentation par rapport à l'an passé (30.4%).

Cela s'explique par la reprise assez rapide des cohortes de Garanties Jeunes après le premier confinement.

En effet, 104 des personnes rencontrées en 2020 sur les 169 sont orientées par les Missions Locales d'Amboise et Chinon dans le cadre de la Garantie Jeunes.

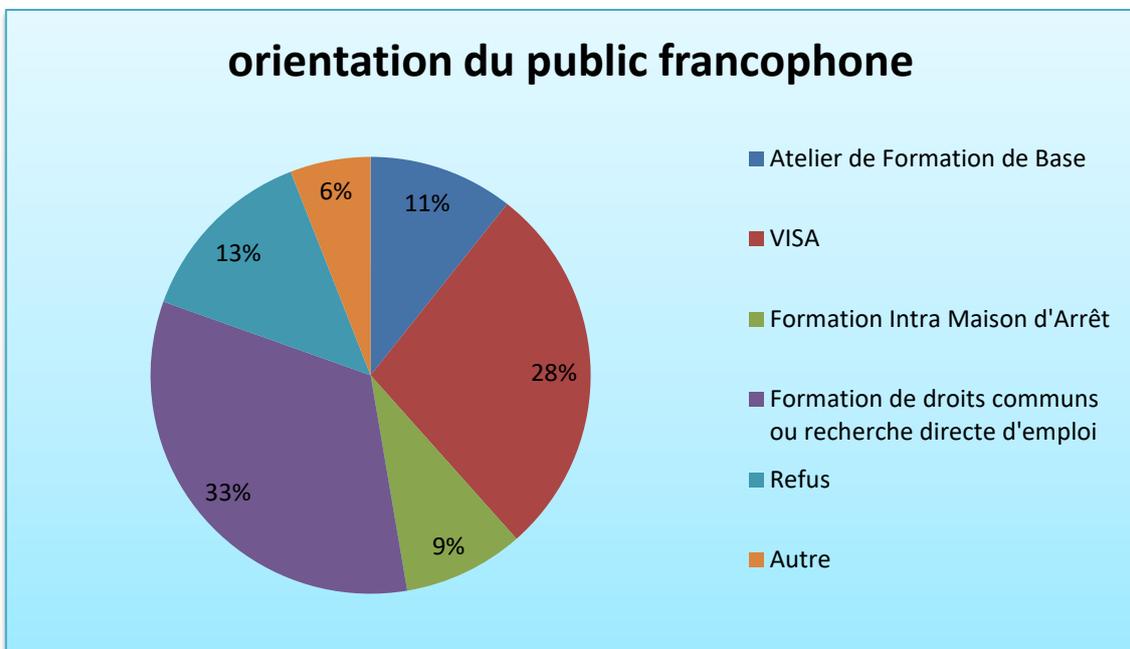


La répartition par tranche d'âge reste assez proche par rapport à l'an passé, le public en besoin de réapprentissage venant toujours principalement des Missions Locales.

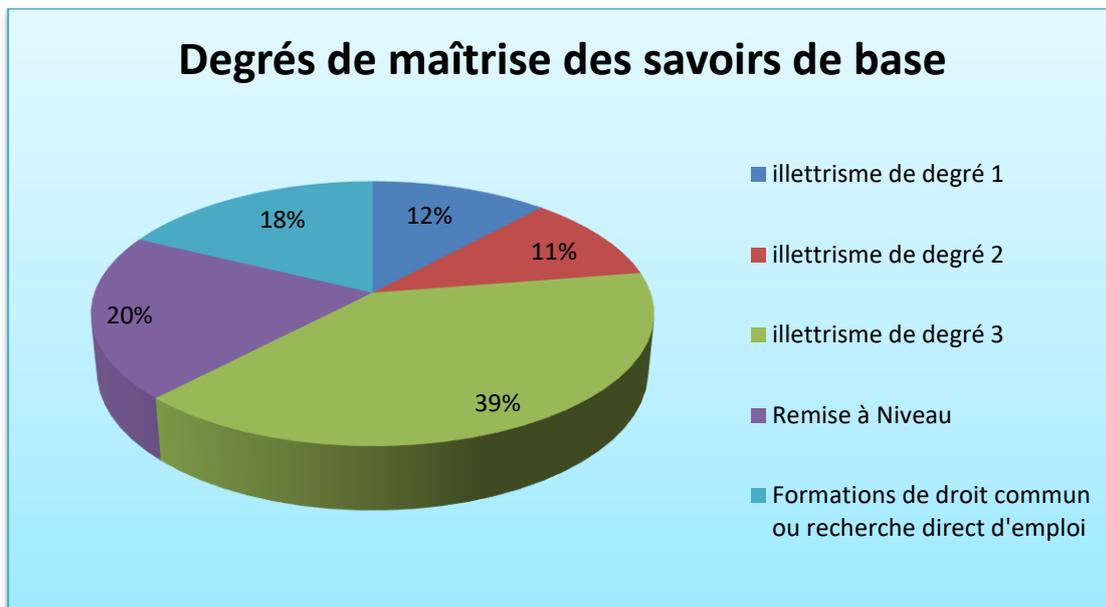
Il est à noter que le plus jeune a 16 ans mais que le plus âgé à 72 ans et s'est vu proposer un atelier de savoirs de base, au sein de la maison d'arrêt – atelier qu'il a accepté.

Rappelons ce qui nous tient à cœur : « Il n'y a pas d'âge pour apprendre ».

- Orientations



- **Degrés de maîtrise des savoirs de base à l'entretien** selon l'échelle de degrés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) :



Les personnes de très petit niveau de maîtrise des compétences de base (degrés 1 à 3 de l'ANLCI) représentent 62% des personnes reçues. Elles sont orientées préférentiellement vers les Ateliers de Formation Savoirs de Base, ayant besoin d'un accompagnement formatif plus long et plus soutenu.

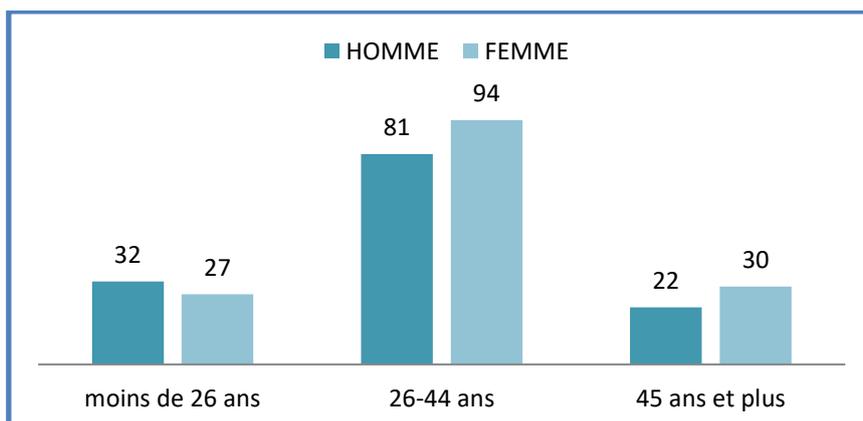
20% d'entre elles nécessitent de suivre une remise à niveau s'ils veulent pouvoir évoluer en autonomie dans le monde professionnel ou se former et réussir.

Il est à noter qu'un certain nombre de personnes sont finalement en capacité de suivre des formations de droit commun. Notre rôle est avant tout pour ce public un rôle de remise en confiance et de valorisation des compétences. Nous venons en complément du référent socioprofessionnel avec un discours porté sur l'avenir et non sur le passé scolaire.

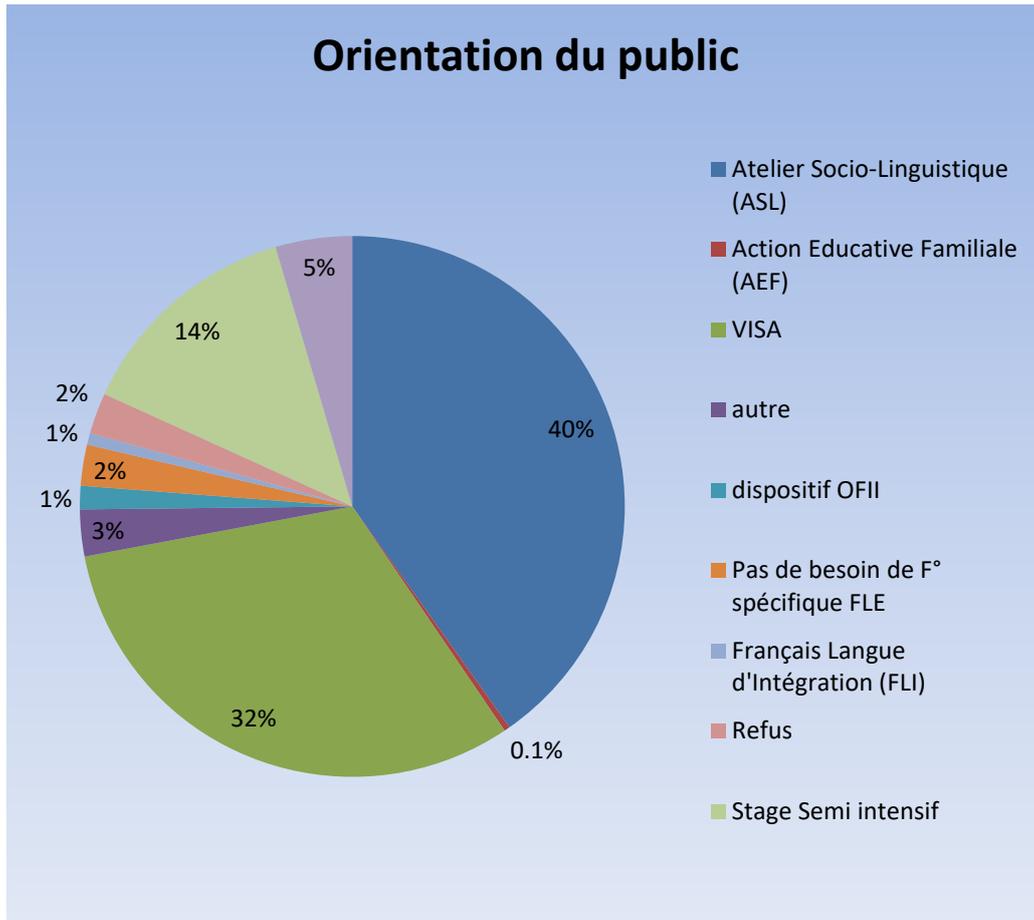
- 2. Le public allophone** : personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.

286 personnes (62.9 %) ont été orientées sur des dispositifs spécifiques pour les publics d'origine étrangère ayant été (ou pas) scolarisés : **151 femmes et 135 hommes**.

62.58 % d'entre elles (**179 personnes**, 81 femmes et 98 hommes) sont primo-arrivantes, c'est-à-dire venant de pays hors Union Européenne et résidant depuis moins de 5 ans en France – Pourcentage en constante par rapport à 2019.

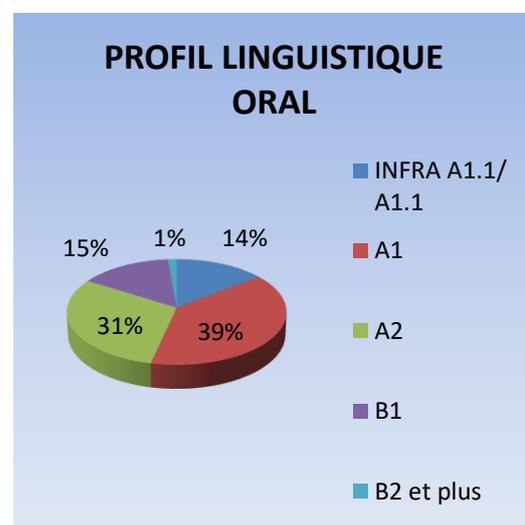
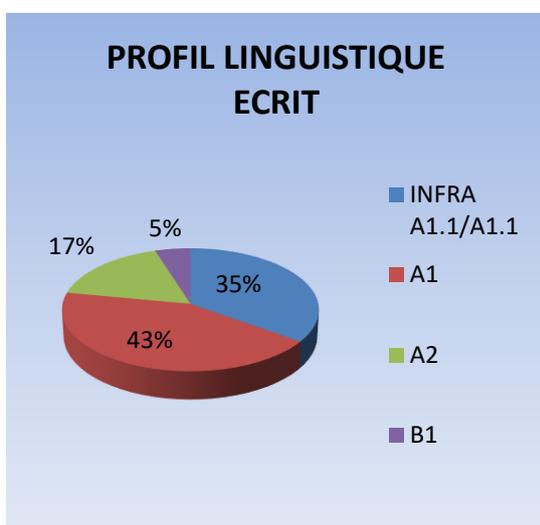


- **Orientations**



Cette année encore les ASL et les VISAS sont les dispositifs les plus utilisés. Il est à noter que les actions semi-intensives ou intensives représentent un cinquième des orientations et l'ensemble des conseillères en formation s'accordent à dire que ces actions sont très bénéfiques pour les bénéficiaires et qu'il est important que ces dernières continuent d'exister et augmentent.

- **Niveaux de maîtrise de la langue selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :**



- Plateformes de l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII)

Toute personne étrangère primo-arrivante ayant vocation à demeurer sur le territoire est convoquée par la Direction Territoriale de l'OFII à Orléans afin de signer un Contrat Intégration Républicaine (CIR), dans lequel figure l'obligation de se former afin de maîtriser la langue française.

L'AFFIC-CRIA 37 intervient depuis juillet 2016 pour le compte du Groupement régional des prestataires de cette formation linguistique sur les plateformes d'accueil de l'OFII. Les CRIAs font passer des tests de positionnement linguistique à ce public qui s'installe en Région Centre-Val de Loire, et orientent les personnes qui en ont besoin vers les réponses de formation sur chaque département.

Une salariée de notre structure réalise entre 3 et 5 journées de présence par mois à Orléans pour la réalisation de ces plateformes.

II. REGARDS POSES SUR...

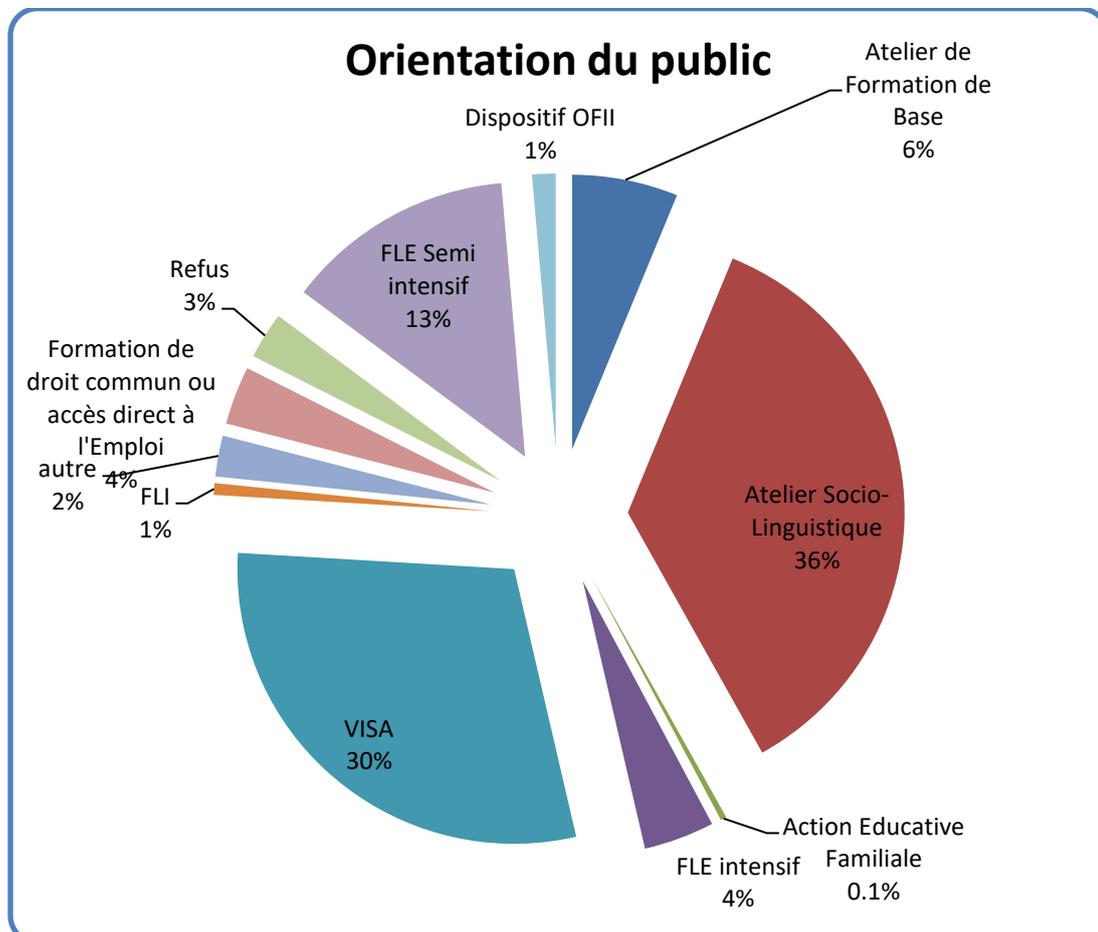
1. TOURS METROPOLE

291 personnes rencontrées sont domiciliées à Tours et son agglomération, soit 63.9 %.

La grande majorité d'entre elles (89 %) relèvent du Français Langue Etrangère ou de l'alphabétisation.

Un grand nombre des orientations des habitants de Tours Métropole se fait vers les Ateliers Socio-Linguistiques. Il est à noter un riche partenariat avec l'organisme AFCM qui propose des ateliers répartis sur toute la Métropole. Ces ateliers permettent d'apporter des réponses par petits groupes de niveau et offrent une proximité importante pour un public primo-arrivant.

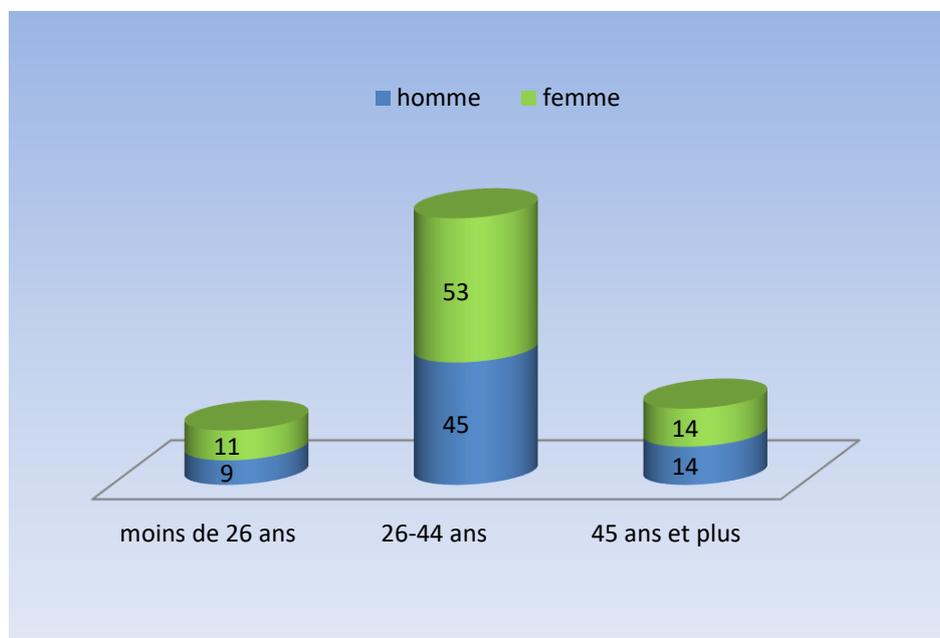
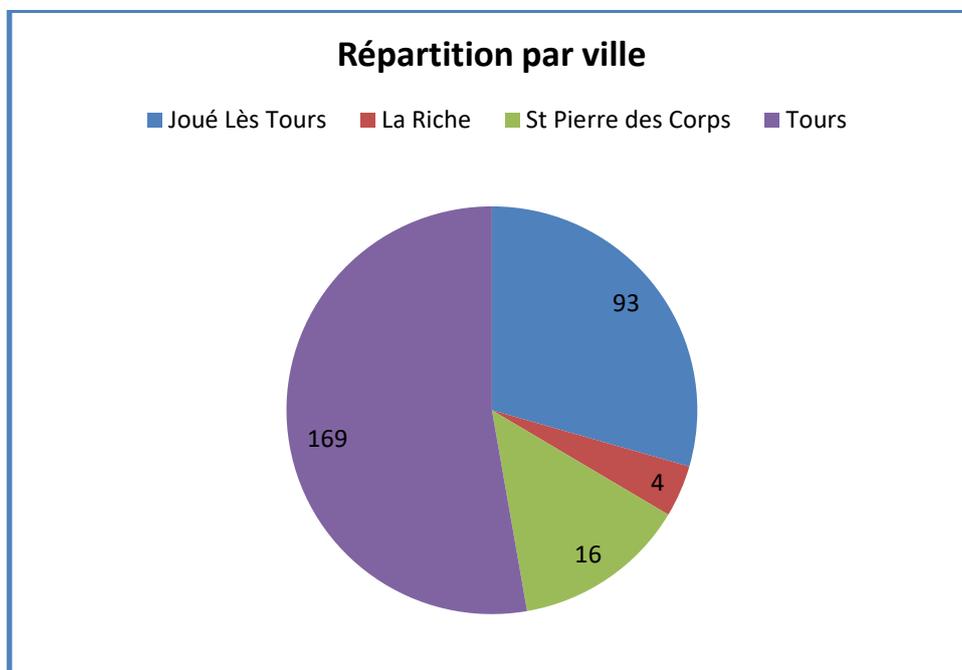
Les orientations proposées sont les suivantes :



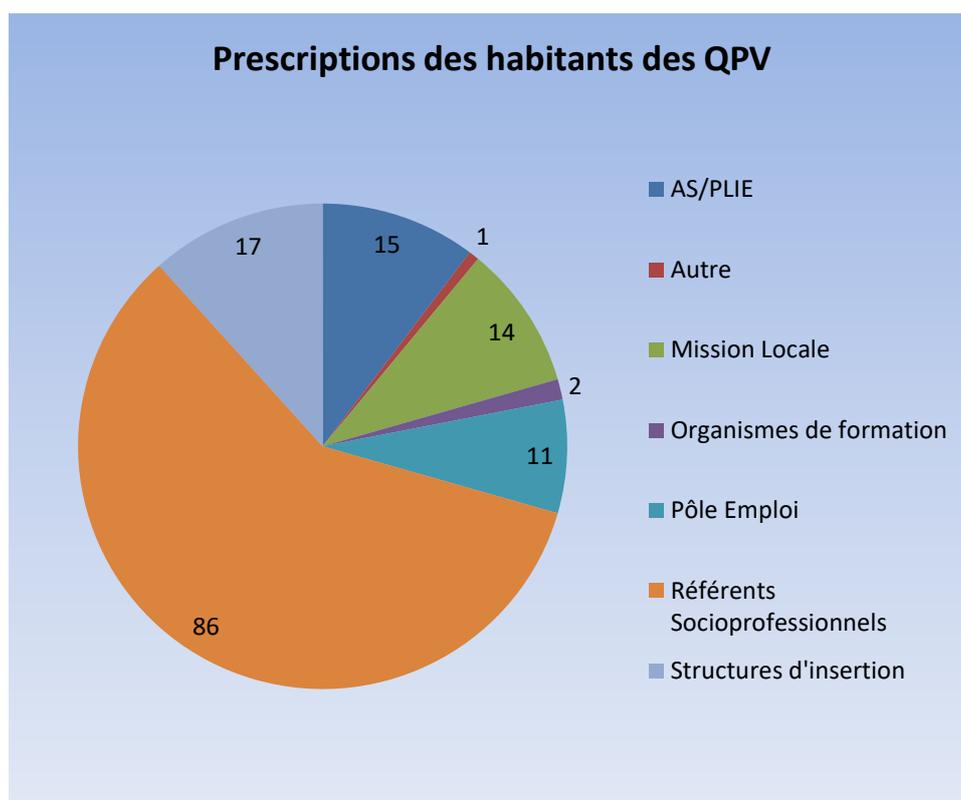
2. LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CONTRAT DE VILLE (QPV)

Sur les 291 personnes issues de Tours et de son Agglomération, 194 bénéficiaires – soit 66,66 % - résident dans les quartiers prioritaires du Contrat de Ville.

En voici la répartition :



Ces **146** personnes ont été orientées par les prescripteurs suivants :



3. FOCUS SUR LE PUBLIC BPI/ REGUGIES

L’AFFIC CRIA 37 est membre du Consortium Route 37, Plateforme départementale pour l’insertion des Réfugiés. Nous y intervenons pour une mission d’évaluation fine du niveau de maîtrise de la langue des bénéficiaires et de leurs besoins de formation.

Chaque bénéficiaire est reçu en bilan individuel d’une heure en moyenne, par la Conseillère en positionnement et orientation du CRIA dédiée au projet Route 37.

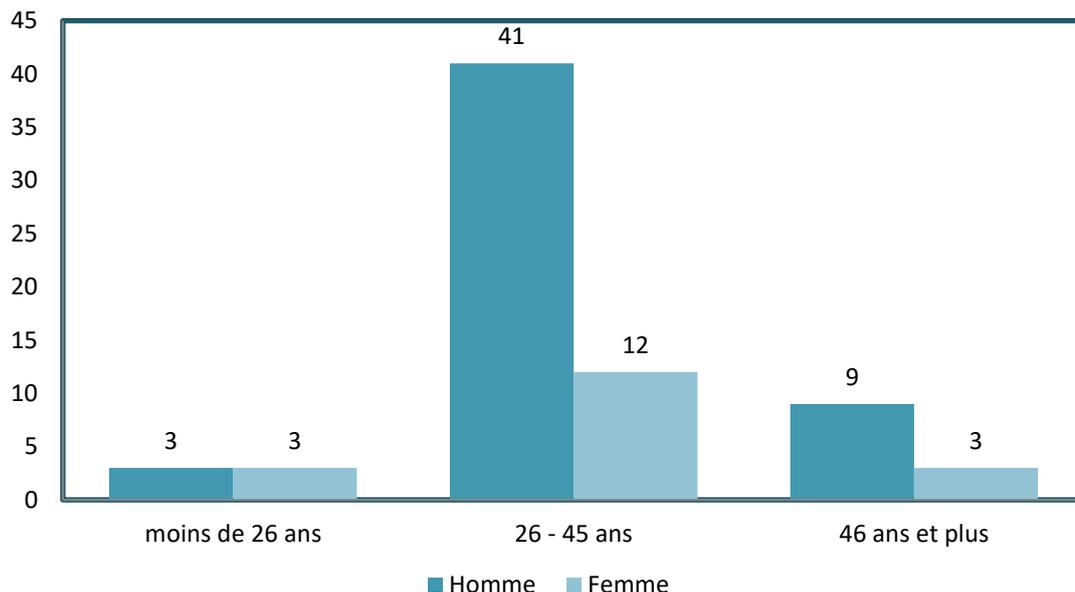
L’évaluation se fait à l’écrit, à partir de supports transversaux en lien avec des thèmes de la vie quotidienne, l’emploi, la formation ; à l’oral, à partir de mises en situation personnalisées selon le projet du bénéficiaire. Après avoir expliqué l’objectif du positionnement, une attention toute particulière est portée à la transmission orale des consignes / reformulations / exemples, afin d’éviter les situations d’échec liées à la non compréhension des consignes ou des modalités de réponses attendues. Chaque personne est accompagnée et suivie pendant le déroulement de l’évaluation écrite : aide à la gestion du temps, maintien de l’attention sur les tâches à réaliser, observation des stratégies et des comportements en vue du repérage des plus en difficultés.

A l’issue du bilan, une synthèse de positionnement est remise au référent Route 37 et aux organismes partenaires de l’accompagnement et de la formation du consortium, comprenant :

- une grille reprenant les descripteurs des 4 domaines de compétences,
- une préconisation de formation avec le profil linguistique de la personne, son niveau global à l’oral et à l’écrit, des commentaires ou observations particulières si besoin.

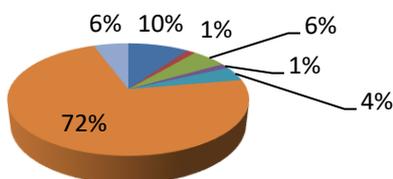
Parmi les 455 personnes rencontrées, les prescripteurs ont déclaré que 72 d'entre eux sont réfugiés ou bénéficient de la protection subsidiaire. 35 d'entre eux (6 femmes, 29 hommes) ont été reçus lors des permanences de ce nouveau dispositif Route 37

Nous comptons 18 femmes et 54 hommes répartis ainsi :

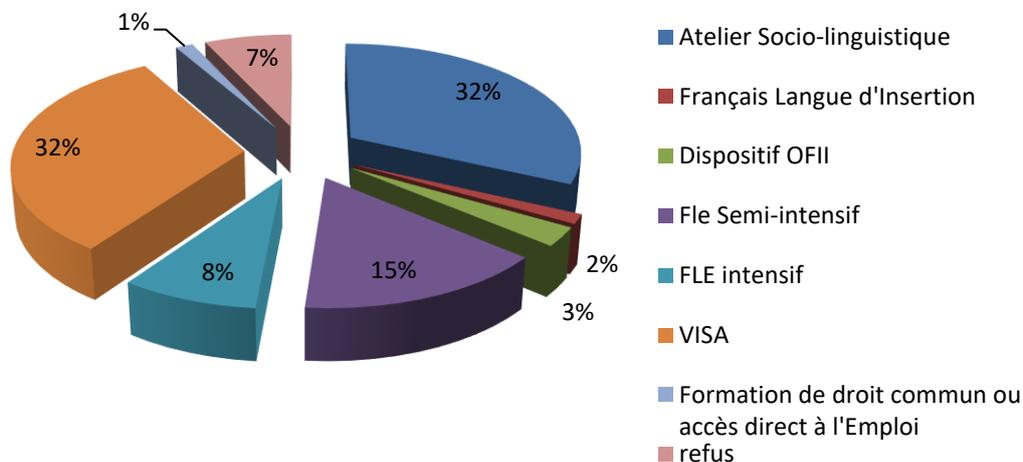


Prescription du public réfugié

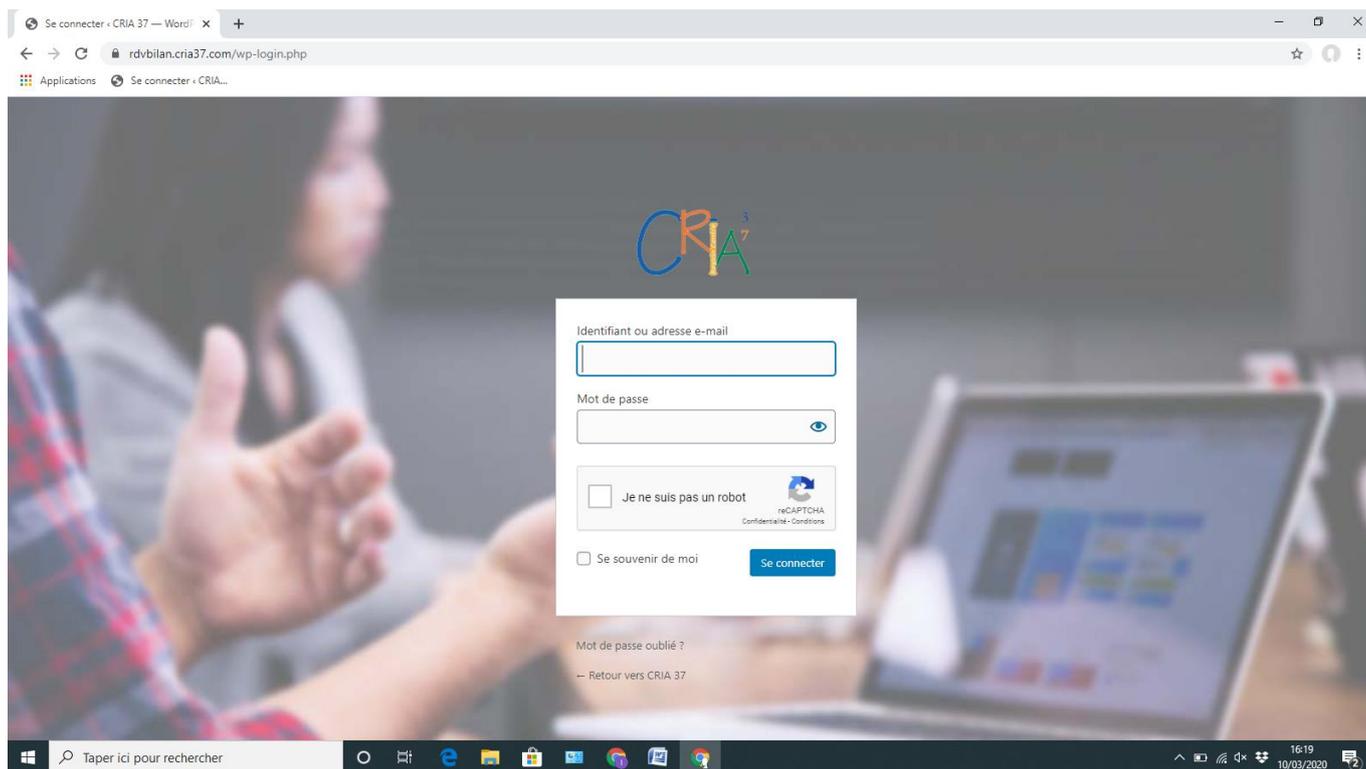
- As et PLIE
- Missions Locales
- Pôle Emploi
- Structure d'insertion
- CIO
- Organismes de formation
- référents Socio-professionnel



Orientations du public réfugié/BPI



III. PLATEFORME DEMATERIALISEE



Le CRIA a choisi courant 2019 de se doter d'une plateforme dématérialisée afin d'améliorer la gestion et le suivi des bilans de compétences de base, et de fluidifier les prises de rendez-vous par les prescripteurs. Le lancement a été effectif en octobre 2019.

Pour rappel, la plateforme permet au prescripteur d'effectuer en temps réel la saisie de la fiche candidat - autrefois un document WORD envoyé par mail – de choisir avec le bénéficiaire un créneau de rendez-vous (lieu, date et heure) sur calendrier pré-établi, d'imprimer et de lui remettre directement la convocation. La fiche correspondante nous est transmise automatiquement.

Une fois la personne reçue en entretien par une des conseillères en formation du CRIA, le compte-rendu de son bilan est intégré dans la plateforme. Le prescripteur en reçoit notification, et peut aller consulter ses conclusions et les propositions d'orientation qui sont également envoyées à l'organisme de formation le mieux approprié.

S'ajoute alors à dans un troisième temps le retour de l'organisme de formation : date de rendez-vous, compte-rendu de la rencontre, confirmation ou refus de l'entrée du bénéficiaire en formation.

Le suivi des parcours se trouve ainsi clarifié et facilité pour tous, alors qu'il était jusqu'ici souvent compliqué d'avoir un retour de la part de nos partenaires organismes de formation à qui nous pouvions orienter parfois 5 personnes par jour...

Dernier bénéfice enfin, et non des moindres, de ce dispositif : nous pouvons disposer de données statistiques fiables (si la fiche candidat a été correctement renseignée) quant aux caractéristiques des personnes reçues en bilan et leur orientation, au jour le jour si besoin.

Depuis début 2020, et ce malgré la crise sanitaire, ce sont 620 demandes qui ont transitées par cet outil avec 100 comptes prescripteurs créés. Il y a une vraie fluidité pour la prise de rendez-vous qui facilite à la fois l'accompagnement du public par nos partenaires et nous permet quant à nous un véritable confort de travail.

Le suivi est ainsi instantané et un certain nombre d'organismes de formation se sont déjà emparés de l'outil pour le suivi de formation.

Nous avons mis en place une aide technique à l'utilisation avec la « référente plateforme » du CRIA. Une maintenance téléphonique est ainsi assurée.

Régulièrement, de nouvelles demandes de comptes sont validées.

B. ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES (AEF)

Les Actions Educatives Familiales accueillent tous les parents en demande d'un soutien afin de mieux exercer leur rôle parental auprès de leur(s) enfant(s).

Il arrive qu'un parent, du fait de son parcours social et scolaire, ne se sente pas à son aise, voire parfois même très démunie, pour accompagner son enfant dans sa scolarité. Il se peut aussi qu'un parent soit tellement en difficulté en français oral qu'il n'ose pas s'adresser à l'école et que le lien avec l'institution ne se fasse pas, ce qui entraîne, évidemment, des répercussions sur la scolarité de l'enfant.

L'AEF propose une réponse sous la forme d'un dispositif d'accompagnement individualisé au sein d'un espace d'échanges et de discussions sur les thématiques parentales autant que sur les questions scolaires. C'est aussi un lieu-relais d'informations générales et d'explicitation sur les événements du quartier, de la ville et de la société. Elle vise, dans une plus large mesure, à faire en sorte que les parents participants renouent avec la formation et puissent envisager d'apprendre à nouveau.

Il n'est pas rare qu'un parent en difficulté pense qu'il ne sait pas alors que la maîtresse ou le professeur sait.

L'AEF fait donc un gros travail autour de la reprise de confiance en soi et aide les parents à reprendre le pouvoir dans leur rôle de parent. Elle vise aussi à développer le lien des parents concernés avec les établissements scolaires car plus de communication entre les deux parties participe à un meilleur suivi de l'enfant. En remobilisant les parents, l'AEF cherche à réduire les risques de décrochage ou d'échec scolaire et à faire en sorte que ne se reproduise pas les difficultés parentales chez les enfants.

Les Actions Educatives Familiales organisent ainsi leurs contenus autour :

1) d'une sensibilisation des enseignants aux différents profils linguistiques (illettrisme, FLE, analphabétisme) pour mieux connaître et identifier les parents pouvant bénéficier de cette action.

2) d'un accompagnement des parents à :

- mieux connaître l'école, ses codes, son organisation et son fonctionnement en s'appuyant sur des interventions linguistiques adaptées ;
- s'approprier les enjeux de la scolarité en travaillant sur ses représentations ;
- distinguer les rôles de chacun (parent/enseignant) et prendre la mesure de l'importance de la place éducative parentale dans l'accompagnement de la scolarité de leur(s) enfant(s) ;
- mettre en place des activités avec l'enfant pour développer ses capacités et faire lien avec les apprentissages scolaires ;
- découvrir et développer les attitudes favorables à adopter pour l'accompagner dans ses progressions.

L'AEF tend aussi à soutenir la parentalité dans le domaine numérique.

La scolarité des enfants implique l'usage des outils informatiques par les enfants et leurs parents. Il était déjà dans nos projets de repenser les AEF dans ce sens avant l'arrivée de la crise sanitaire. La période du confinement et l'après-confinement ont mis en évidence que c'était indispensable.

Une rencontre avec notre partenaire du BIJ a eu lieu dès février 2020 pour son intervention concernant des ateliers numériques auprès des parents participants des AEF du quartier Maryse Bastié. Un travail commun CRIA/BIJ a permis de définir les contenus à aborder en prenant en compte la spécificité du public visé : difficultés dans les savoirs de base et/ou avec la langue orale. Deux interventions planifiées en mai 2020 ont été annulées car à ce moment-là, les AEF étaient suspendues. Finalement, ces deux interventions ont vu le jour les 30 novembre et 7 décembre 2020. L'expérience continue en 2021 avec un partenariat approfondi puisque la réflexion se poursuit conjointement pour donner naissance à des ateliers de manipulation informatique à destination des parents ayant peu, voire pas de bagage informatique. Ces ateliers devraient s'étendre à toutes les AEF.

Les AEF sont présentes sur différents quartiers prioritaires à Tours et à Amboise, une fois par semaine, hors vacances scolaires, sous forme d'ateliers de 2 heures hebdomadaires. Chacune s'inscrit dans le contexte territorial des quartiers QPV, en lien avec les équipes de la Réussite éducative, les écoles primaires et élémentaires, les référents famille et les partenaires locaux, et en articulation avec le dispositif "Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants" (OEPRE). Autour de l'animation-même des ateliers, nous nous inscrivons dans tous les réseaux d'échanges des quartiers (comités d'animation REAAP, commissions parentalité, ...)

A Tours :

- Quartier du Sanitas : en partenariat avec la maison de la Réussite, les contenus de l'AEF ont été retravaillés en 2020 pour mieux répondre aux besoins repérés chez les familles : quels orientations pour les enfants ?, comment utiliser les plateformes d'orientation de l'Education Nationale?, les lieux et personnes ressources, réseau d'aide aux devoirs et accompagnement, les documents de l'école...). Finalement les protocoles sanitaires n'ont pas permis à la Maison de la Réussite d'accueillir des intervenants extérieurs et du public en groupe, donc les interventions prévues ont été annulées. Les échanges avec la Maison de la réussite se sont poursuivis fin 2020 en prévision de 2021.
- Quartier Maryse Bastié : l'AEF a été menée sur 18 séances en tout pour l'année, les lundis après-midis, au bénéfice de 8 participantes dont 6 régulières et 24 enfants concernés. Nous avons été accueillies à la Maison des familles, à côté des bureaux de la Réussite éducative et du centre social Maryse Bastié.
- Quartier Europe : cette AEF a donné lieu à 13 séances en 2020, les mardis matins, pour 7 personnes, dont 5 régulières avant confinement, puis 3 personnes régulières à partir de septembre et 19 enfants concernés, tous issus du QPV Europe. La médiathèque François Mitterrand nous a accueillies de janvier à mars puis en septembre et octobre. Avec le 2^e confinement, les séances ont été suspendues temporairement, la Médiathèque n'étant plus autorisée à accueillir des groupes. L'AEF continue depuis dans une salle du centre socio-culturel Gentiana.

A Amboise :

Nous avons poursuivi l'AEF de la Verrerie à raison de 19 séances durant l'année pour 5 inscrites dont 3 participantes régulières et 12 enfants, soit 17 bénéficiaires. Elle s'est déroulée les mardis après-midis, au sein de l'école George Sand et, depuis septembre, c'est le centre social Charles Péguy qui a pris le relais et nous accueille, dans une grande salle mise à notre disposition.

Concernant l'AEF du quartier Malétrenne d'Amboise, des séances ont été réalisées avant confinement, 7 au total. Des liens de confiance ont ainsi pu être établis avec les personnes, ce qui a permis de garder le contact et d'échanger des nouvelles de manière régulière via un groupe whatsapp pendant toute la période du premier confinement. Le groupe a continué ses échanges par la suite mais l'atelier en présentiel n'a pas pu reprendre en septembre car les pièces de l'appartement Descartes ne permettaient pas de faire respecter le protocole sanitaire. Une salle suffisamment grande n'a pu être obtenue suite à notre demande auprès de la ville d'Amboise.

Avec le confinement, les AEF ont été mises à l'arrêt à partir de la mi-mars. Une reprise a été espérée mais s'est avérée compliquée à mettre en place en mai/juin étant donné que les écoles n'avaient pas toutes repris selon le même schéma. Les horaires variables et l'organisation différente d'un établissement à un autre ont demandé une disponibilité accrue des parents à ce moment-là. C'est en septembre que la reprise a été possible. Tout a été mis en œuvre pour permettre la poursuite des AEF en toute sécurité et dans de bonnes conditions sanitaires. Après une interruption sur un trimestre entier, les participantes étaient au rendez-vous, désireuses de sortir de chez elles, de renouer avec des liens sociaux qui leur avaient fait défaut, de reprendre leurs activités. Sur le quartier Tours Nord, on note toutefois une réaction générale différente avec beaucoup de crainte liée au virus et une baisse significative de la fréquentation du dispositif. Cette observation a été faite également par la référente famille du quartier Europe concernant ses propres ateliers de quartier.

L'AEF a aussi joué son rôle de lieu-tremplin pour faciliter l'entrée en formation. Cela a été le cas cette année pour 2 personnes à Tours-Nord, 1 à Maryse Bastié, 2 à la Verrerie, et le petit groupe des 3 assidues de Malétrenne a rejoint l'atelier "Langue, Culture et Citoyenneté" mis en place un jour et demi par semaine sur le quartier par l'UFCV.

C. CENTRE D'EXAMENS – DIPLOMES ET TESTS DE LANGUE FRANÇAISE

Les examens et tests de langue française valident un niveau linguistique établi sur les 4 compétences de communication en français : la compréhension orale (savoir écouter et comprendre), la compréhension écrite (lire), l'expression et l'interaction orales (savoir parler et communiquer dans un échange), l'expression écrite (écrire), selon une échelle élaborée au niveau européen : le Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL).

Ils permettent d'obtenir un Diplôme Education Nationale, reconnu à vie et dans toute l'Europe, ou une attestation d'une durée de validité de 2 ans, validant le niveau de maîtrise de la langue acquis.

Les épreuves et le calendrier des examens sont nationaux, et élaborés par France Education International (ex - Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP).

1. Passation du DILF - Diplôme Initial de Langue Française, niveau A1.1 du CECRL :

En 2020, nous n'avons pas organisé de DILF.

2. Passation de DELF - Diplômes d'Etudes en Langue Française, niveaux A1, A2, B1 et B2 du CECRL :

Nombre de personnes inscrites aux DELF en 2019 et 2020

	A1		A2		B1		B2	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
MARS	4	Annulé COVID	19	Annulé COVID	9	Annulé COVID	8	Annulé COVID
JUIN	28	/	36	15	23	17	10	5
SEPTEMBRE	/	6	/	11	/	15	/	/
OCTOBRE	/	1	15	14	14	14	8	7
DECEMBRE	13	23	32	43	11	26	/	3
NOMBRE TOTAL CANDIDATS	45	32	102	83	57	72	26	15

En 2020, 202 personnes se sont présentées aux examens du DELF, tous niveaux confondus, contre 230 en 2019 (200 en 2018).

La crise sanitaire nous a contraints d'annuler la session de Mars - qui est une session importante pour nos partenaires organismes de formation – et celle de Mai 2020.

Le DELF de Mars comptait 58 inscrits tous niveaux confondus. 35 d'entre eux ont demandé un report d'inscription, réalisé pour la plupart en juin, 27 ont finalement annulé leur inscription.

Afin de pouvoir répondre aux fortes demandes, nous avons exceptionnellement ajouté une session en septembre. Les candidats s'inscrivent en candidats libres, ou sont orientés par les structures dans lesquelles ils suivent des formations à visée d'insertion sociale et professionnelle (le coût de l'examen peut être intégré totalement ou en partie dans la formation) : il s'agit sur Tours de l'AFCM, ALIRE, le GRETA, Résoudre, l'UFCV et l'Entraide et Solidarités.

Les inscriptions sont – en temps normal - en constante augmentation, tant de la part des partenaires que des demandes de candidats libres.

Rappelons par ailleurs que depuis la loi du 7 mars 2016, la délivrance des titres de séjours des étrangers en France est étroitement corrélée au niveau de langue du/de la demandeur.se. Ainsi :

- le niveau A1 est requis pour l'obtention d'une carte pluriannuelle (2 à 4 ans),
- le niveau A2 pour celle d'une carte de résident (10 ans),
- il faut justifier d'un niveau B1 pour demander la nationalité française.

3. Passation du TCF Naturalisation - Test de Connaissance du Français en vue de l'obtention de la nationalité française, niveau B1 du CECR à l'oral :

L'obtention d'un TCF ANF donne droit à une **attestation valable 2 ans**.

Mois	Nombre de candidats en 2019	Nombre de candidats en 2020
JANVIER	13	10
FÉVRIER	17	/
MARS	/	/
AVRIL	13	/
MAI	18	/
JUIN	/	/
JUILLET	14	11
SEPTEMBRE	17	/
NOVEMBRE	17	9
Total candidats :	109	30

Le confinement Mars-Mai 2020 a eu une conséquence significative sur notre activité TCF naturalisation avec une perte de près de 72% des inscriptions.

4. Passation du TCF CRF - Test de Connaissance du Français pour la Carte de Résident Français, niveau A2 du CECRL :

L'obtention d'un TCF CRF donne droit à une **attestation valable 2 ans**.

Mois	Nombre de candidats en 2019	Nombre de candidats en 2020
JANVIER	/	8
FÉVRIER	/	9
JUIN	10	/
JUILLET	6	14
SEPTEMBRE	10	/
NOVEMBRE	6	7
Total candidats :	32	38

Le TCF pour la carte de résident en France répond aux nouvelles dispositions introduites par le Ministère français de l'Intérieur (Décret no 2016-1456 du 28 octobre 2016 et Arrêté du 21 février 2018) fixant au niveau A2 (selon le CECR) le niveau requis en français pour les postulants à l'obtention de la carte de résident de longue durée. Le test est composé de 4 épreuves obligatoires : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite. Nous le proposons depuis le mois de juin 2019.

Le fait d'être Centre d'examens nous confère une bonne connaissance des différents niveaux et de leurs degrés de difficulté. Aussi sommes-nous vraiment à même d'apprécier les types de parcours de formation nécessaires pour les acquérir en fonction des profils d'apprentissage des personnes, ce qui renforce notre expertise dans notre mission d'appui à leur orientation auprès des acteurs de leur accompagnement.

Plusieurs des salariées de l'AFFIC CRIA 37 étant habilitées par le France International Education pour faire passer les examens, cela garantit le niveau de compétences de l'équipe, et nous permet en outre d'être toujours au fait des dernières dispositions officielles (une habilitation se renouvelle tous les 5 ans).

Enfin, ce pan de notre activité nous permet de conseiller encore plus efficacement les personnes étrangères souhaitant ou ayant besoin de valider leurs acquis en langue française, soit pour des questions d'ordre administratif et réglementaire, soit pour les soutenir dans leur insertion professionnelle et l'accès à l'emploi en France : accès à une formation qualifiante, reprise de cursus universitaire, ...

**PROFESSIONNALISER LES ACTEURS :
OUTILLER et SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT
CENTRE RESSOURCES ET DE FORMATIONS**

A. CAPITALISATION, PRODUCTION et DIFFUSION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PEDAGOGIQUES

Cette mission s'inscrit tant dans le Canevas national de Centres Ressources Illettrisme que dans le Plan Régional pour l'Acquisition et le Développement des Compétences de base (PRADCB).

Le besoin de lieux d'information, d'appui pédagogique et de ressources sur la question de l'illettrisme et des problématiques linguistiques correspond à une mission d'intérêt général au service de tous les acteurs de l'action sociale, l'insertion, l'emploi, la formation et l'orientation accompagnant des publics en besoin de formation sur les compétences de base et/ou linguistiques.

Nous avons pu en 2020 organiser quelques rencontres informatives (individuelles ou de structures) sur notre action, la question de l'illettrisme et des savoirs de base en général dont l'illectronisme, et plus particulièrement celle des problématiques linguistiques (apprentissage et maîtrise de la langue) - en présentiel quand cela était autorisé ou en Visio-conférence.

Mais nous avons surtout, pendant cette année "à distance", énormément relayé auprès de nos partenaires organismes de formation, des documents et sites ressources leur permettant eux-mêmes de poursuivre au mieux l'accompagnement de leurs bénéficiaires : de l'envoi des autorisations de sortie simplifiées à la transmission régulière d'outils et sites en ligne, etc.

Les temps de confinement organisés en télétravail ont ainsi permis de maintenir la coordination des actions et le suivi des événements avec une adaptation des moyens utilisés (rendez-vous téléphoniques, mise en place de réunions en Visio Conférence, échanges de mails, ...)

La cartographie de l'offre de formation que nous actualisons régulièrement est toujours un outil précieux d'appui à la mise en œuvre et la déclinaison des politiques publiques de lutte contre l'illettrisme sur le territoire local, disponible sur notre site internet. Nous y reprenons l'offre de formation linguistique et en compétences de base proposée par nos partenaires sur l'ensemble du département, l'offre de formation de l'AFFIC CRIA 37, le planning des différents examens permettant de valider des niveaux de langue, et des documents ressources.

Nous avons par ailleurs participé avec les 5 autres CRIA de la région à la conception d'un module de formation en direction des prescripteurs tout en ligne, en temps asynchrones et classes virtuelles, qui a été proposé et animé fin 2020 par nos collègues des CRIA 41 et 45 : "Repérer et accompagner les personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme". Ce module a été créé dans le cadre du PACTE soutenu par le Conseil Régional Centre-Val de Loire, et fait également partie du programme de professionnalisation des acteurs du GIP ALFA Centre.

B. SENSIBILISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Notre programmation de formations a fortement été bousculée en 2020 en raison de la pandémie.

Nous avons prévu :

- 2 sessions de 8 jours de formation de base des formateurs.trices bénévoles intervenant auprès de publics en difficulté sur les compétences de base, particulièrement les apprentissages linguistiques et numériques, prévues respectivement d'avril à juin 2020, puis d'octobre à décembre 2020 ;
- 2 x 1 jour de formation "Préparer aux examens de langue française" à destination des même formateurs.trices ;
- des temps de sensibilisation et de professionnalisation des acteurs pour nos partenaires prescripteurs (conseillers.ères Mission Locale, Pôle emploi, référent.e.s socioprofessionnel.le.s des bénéficiaires du RSA, équipes des Centres sociaux et de France Services, ...), pouvant aller d'une demi-journée à 2 jours selon la demande ;
- des modules d'approfondissement sur des contenus ciblés d'une demi-journée à 1 jour ;
- des modules thématiques spécifiques pour les éducateurs spécialisés en formation à l'ITS et pour les étudiants du Master 2 FLE/FLS de l'Université de Tours ;
- Enfin, des informations collectives pour présenter les conditions réglementaires et les modalités de passation des examens aux candidats souhaitant s'y inscrire, afin qu'ils puissent le faire en toute connaissance de cause.

Avec la situation sanitaire, toutes nos formations prévues se sont vues reportées sur les 4 derniers mois de l'année. En effet, en dehors du confinement, peu de bénévoles, majoritairement retraité.e.s, souhaitaient participer à des formations se déroulant en présentiel, et peu de salles étaient de toute façon disponibles au vu des protocoles pour l'accueil de groupes en formation.

Nous avons donc réorganisé nos propositions pour les faire tenir sur la période septembre-décembre 2020, et avons encore dû réajuster notre nouvelle programmation avec le second confinement.

En conséquence, nous avons effectivement réalisé en 2020 :

- nos 2 sessions de formations de base sur 6 jours pour la 1ère (30 septembre, 6,8,13, 14 et 20 octobre) et sur 5 jours pour la deuxième (18,19,20,25 novembre et 1er décembre), pour 4 participant.e.s sur chaque session (annulations d'inscriptions pour éviter les déplacements et les regroupements en présentiel + jauges des salles)
- 1 seule journée "Préparer aux examens de langue française" qui s'est déroulée le 11 septembre avec 5 participant.e.s. (Pour la seconde, prévue le 2 novembre et sur laquelle 11 personnes s'étaient inscrites, nous étions de nouveau en confinement...)
- 1 demi-journée de sensibilisation auprès de 10 conseillers.ères Pôle emploi de l'agence de St Pierre des Corps le 17 septembre.
- Les modules d'approfondissement qui devaient être animés par des intervenants extérieurs n'ont pu être mis en place. En revanche, nous avons pu organiser une session de 2 jours de la formation "**Valeurs de la République et Laïcité**" les 2 et 3 décembre, avec 8 participant.e.s. (La 1ère n'a pu avoir lieu les 4 et 5 novembre comme prévu, toujours pour les mêmes raisons).
- Nous sommes bien intervenus, moitié en présentiel et moitié en visio
 - pour l'ITS sur 2 demi-journées les 17 septembre et 15 octobre, auprès de 86 éducateurs au total sur la thématique "Comprendre l'illettrisme",
 - auprès des 19 étudiant.e.s du Master 2 FLE/FLS les 21 octobre et 5 novembre 2020.
- Enfin, nous avons pu faire 1 réunion d'information collective pour 5 candidats aux examens le 5 février 2020. Il s'est avéré trop difficile d'en organiser sur la suite de l'année, mais nous les relancerons en 2021.

Malgré la situation exceptionnelle de cette année, nous ne sommes donc pas peu fières d'avoir tout de même pu réaliser une partie de nos formations, et participer ainsi à la professionnalisation de 152 personnes, bénévoles, étudiant.e.s et professionnel.le.s confondu.e.s.

Bien sûr, la participation sur nos formations de bénévoles a été bien plus faible que les autres années, mais ceci s'explique parfaitement par la nécessité de préserver la santé de chacun.e, particulièrement celle des plus âgé.e.s en ces temps de pandémie.

Et nous sommes spécialement satisfaits d'avoir pu organiser au moins 1 session de la formation "Valeurs de la République et Laïcité", formation que nous proposerons de nouveau en 2021.

Enfin, nous avons aussi réussi à organiser cette année 2 évènements importants : une Journée d'étude le 5 mars, et un Colloque le 10 septembre dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, sur lequel nous avons reçu la visite de la Ministre chargée de l'Egalité femmes-hommes, la Diversité et l'Egalité des chances, Mme Elisabeth Moreno (nous y revenons plus loin).

METTRE EN RESEAU, COORDONNER ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS

Concernant la coordination et la mise en réseau des partenaires, nous avons poursuivi cette mission en 2020 de façon adaptée à la crise sanitaire :

- nous avons continué à nous réunir en Comités techniques et de pilotage, Groupes thématique Emploi des communes de Tours Métropole (Joué lès Tours, St Pierre des Corps) et ailleurs sur le département comme à Pise sur la Communauté de Communes du Val d'Indre, rencontres à la demande des Déléguées de Mme la Préfète et/ou des Chargé.e.s de projets Politique de la Ville sur les QPV ou Insertion et emploi pour la Métropole, en présentiel tant que cela a été puis est redevenu possible, en visio-conférences pendant les confinements - ce mode de rencontres développé par l'actualité étant aujourd'hui assez bien maîtrisé.

- Les 3 réunions départementales de coordination du SPRO 37 dont nous sommes toujours membre associé, ont rassemblé une 15zaine de structures et une 30taine de personnes chacune. Elles ont essentiellement porté sur les actualités régionales que nous avons ainsi pu relayer auprès de nos partenaires (nouveau pôle ingénierie de l'orientation, Klub extraordinaire, nouvelle coordination du SPRO 37 portée maintenant par les 4 Missions Locales du département, etc...), les actualités bien sûr de chacune des structures membres, et la préparation d'une journée de professionnalisation à destination des équipes des partenaires du SPRO. Cette journée s'est déroulée en ligne le 26 novembre 2020.



- Nous sommes également intervenues en tant qu'expert associé ou personne-ressource aux Conseils d'Administration de PISE et du BIJ 37.

- Nous avons assisté aux réunions de coordination de la Maison d'Arrêt de Tours, qui regroupe les différent.e.s acteurs.trices intervenant pour les formations en interne et en préparation à la réinsertion, et à son Conseil d'évaluation annuel.

- Nous avons également participé aux Assemblées Générales de nos partenaires directs (organismes de formation) afin d'être au fait de toutes leurs actions et améliorer ainsi nos coopérations.

- Nous avons aussi participé à la mise en œuvre d'actions départementales comme par exemple le Markethon porté par notre partenaire PISE.

- Nous sommes partenaire sur le projet de Réussite Educative qui a démarré à l'aube du premier confinement sur Amboise. Acteur de la Lutte contre l'Illettrisme, nous sommes sollicités pour notre expertise en la matière et la connaissance du terrain Amboisien.

Notre intervention vise à mieux soutenir les parents dans leur accompagnement à la scolarité de leurs enfants, et de participer à la mise en place de formations Savoirs de Base qui répondraient à leurs besoins.

Nous avons organisé sur l'ensemble du territoire en 2018 et 2019 des réunions d'information collective sur les formations. L'objectif était double :

- permettre au public en recherche de formation d'avoir accès à l'ensemble des actions de formation existantes
- permettre aux organismes de formation de se rencontrer, travailler ensemble et pouvoir répondre en complémentarité sur l'offre de formation.

En 2020, et ce malgré la demande de nos partenaires Organismes de formation, la conjoncture ne nous a pas permis d'organiser ces grandes informations collectives afin de respecter les protocoles sanitaires et la distanciation.

Mais nous avons été sollicités et sommes intervenus auprès des organismes de formation qui le souhaitaient (résoudre, UFCV) pour les aider à l'orientation lors de leurs propres informations collectives, et apporter une réponse à chacun des bénéficiaires présents. Notre connaissance du terrain et des dispositifs de formations du département nous permet en effet, de réorienter les publics rencontrés non retenus sur d'autres formations, et de coordonner ainsi l'offre sur le territoire. Le protocole sanitaire était ainsi respecté tout en continuant notre travail d'accompagnement des structures et du public.

Les nombreuses rencontres menées avec la DIRECCTE, la DDCS, la Métropole, et notre participation aux COPIL Coordination de l'intégration des primo-arrivants comme membre du consortium "Route 37 - Plateforme départementale pour l'insertion des Réfugiés" (portée par Entraide et Solidarités) depuis la fin de l'année 2019, nous placent toujours en position d'**interlocuteur des Politiques publiques pour la cohésion sociale, l'insertion et l'emploi des publics les plus vulnérables**, tant il est vrai que toute lutte contre les exclusions passe d'abord par la maîtrise de la langue et des compétences initiales...

Enfin, nous sommes bien sûr le relais sur le département de tous plans et actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme impulsés par l'ANLCI, et ne manquons pas une occasion de participer à toute opération ou manifestation portant sur la question.

C'est dans le cadre des journées Nationales d'Actions contre l'Illettrisme que nous avons proposé notre colloque en septembre, animé par Anne VINERIER. Nous avons déjà eu le plaisir de l'accueillir une première fois pou

- notre **Journée d'étude** « Lire et le propre de l'homme » le 5 mars 2020, sur le thème des apprentissages au temps du numérique :



AFFIC
CRIA³₇

lire
est le propre
de l'homme.

« Du temps et des conditions pour
apprendre à lire et écrire à l'ère du
numérique »

Intervenant : Anne VINERIER
docteur en sciences de l'éducation

JEUDI 5 MARS 2020

8h45-16h30

Salle de conférence

3 Place Raspail
37000 Tours

cria37@gmail.com

- Et nous l'avons donc retrouvée le 10 septembre 2020 pour l'animation de notre Colloque, sur lequel nous avons reçu la visite de la Ministre chargée de l'Egalité femmes-hommes, la Diversité et l'Egalité des chances, Mme Elisabeth Moreno :

TOURS > Tours : égalité, diversité, dignité et respect avec la ministre Moreno

Tours : égalité, diversité, dignité et respect avec la ministre Moreno

Publié le 11/09/2020 à 06:26 | Mis à jour le 11/09/2020 à 08:05



Elisabeth Moreno hier à Tours sur le sujet de l'illettrisme.
 © Photo NR, Julien Prouzet

À Raspail, autre ambiance, rencontre avec l'illettrisme, la « chaîne des savoirs » et le Cria 37, avec des témoignages puissants. Maurice, la soixantaine, raconte son parcours chaotique, placé en orphelinat à 8 ans après le divorce de ses parents, sa carrière d'ouvrier en usine, et comment il a appris à lire et écrire à l'âge de 50 ans, avec la Croix-Rouge. Depuis, il s'est « adouci » il est « plus patient » et a compris qu'il a « été exploité » dans le passé, à cause de cet handicap intellectuel. Même discours de Nathalie qui « ne se laisse plus marcher sur les pieds » depuis qu'elle maîtrise lecture et écriture. « Dignité, liberté, respect, on passe ainsi de l'ombre à la lumière », conclut Elisabeth Moreno.

Elle a été la ministre responsable des universités de la première ministre Elisabeth Moreno.

Nous pouvons mener nos actions grâce au soutien de :



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION
SOCIALE
INDRE ET LOIRE



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020